



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 014/ DAO /C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2026 DU 22/09/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE MVOG MESSOMO ET MVOG-TSOUNG MBALLA DU VILLAGE NSESSOUGOU DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Financement : FEICOM/ COMMUNE – EXERCICE 2026 ET SUIVANTS.

ADDITIF N°007

Le Maire de la Commune de Nkolmetet, Autorité Contractante, communique les dispositions du présent appel d'offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

PIECE N° 1 : AVIS (Version Anglaise)

ARTICLE 6 : Funding

INSTEAD OF :

Construction works within the frame work of this tender file are funded by the 2026 budgets of FEICOM and the NKOLMETET Council.

1. READ RATHER :

Construction works within the frame work of this tender file are funded by the 2026 budgets of FEICOM and the NKOLMETET Council with forty millions (40 000 000) CFAF ,as estimated cost

II PIERCE N° III : RPAO

Article 28-5-1 A - Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)

AU LIEU DE . A7 - La caution de soumission conforme à l'ouverture des plis timbrée, portant la mention manuscrite et accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC), d'un montant de **HUIT CENT MILLE (800 000) francs CFA**, d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la remise de l'offre, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances

LIRE PLUTOT : A7 - La caution de soumission conforme à l'ouverture des plis timbrée, portant la mention manuscrite et accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC), d'un montant de **HUIT CENT MILLE (800 000) francs CFA**, d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité de l'offre, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances

ARTICLE 38 : Signature du marché : Alinéa 1

AU LIEU DE . L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché établi et souscrit par l'attributaire.

LIRE PLUTOT : Article 38 : Signature du marché

L'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (05) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché établi et souscrit par l'attributaire.

III / PIERCE N° IV : CCAP

Article 3 : Attributions (point 3)

AU LIEU DE :

Le Chef de service du Marché est le Secrétaire Général de la Commune de NKOLMETET

LIRE PLUTOT :

Le Chef de service du Marché est le Chef Service Technique de la Commune de NKOLMETET

Article 8 : Ordres de service

Alinéa 8.1.

AU LIEU DE : L'ordre de service de commencer les prestations est signé par l'Autorité Contractante et notifié par le Chef Service du marché .

LIRE PLUTOT : L'ordre de service de commencer les prestations est signé par l'Autorité Contractante et notifié par le Chef Service du marché avec copie à l'Organisme chargé de la régulation.

Article 22 : Décompte général et définitif

Alinéa 1

AU LIEU DE : L'Ingénieur dispose de quinze (15) jours pour établir le décompte général à compter de la date de réception définitive des travaux.

A la fin de la période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, l'Ingénieur dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par le Co-contractant et le Maître d'Ouvrage

LIRE PLUTOT : L'Ingénieur dispose de quinze (15) jours pour établir le décompte général à compter de la date de réception définitive des travaux.

A la fin de la période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, l'Ingénieur dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par le Co-contractant et le Maître d'Ouvrage avec visa préalable du MINMAP local .

Article 46: Edition et diffusion du présent marché

AU LIEU DE : Vingt (20) exemplaires de la présente Lettre Commande seront édités par les soins du Co-contractant et fournis au Maître d'Ouvrage pour diffusion.

LIRE PLUTOT : Vingt (20) exemplaires de la présente Lettre Commande seront édités par le Maître d'Ouvrage pour diffusion.

Par conséquent, toutes les dispositions se conforment à cette modification et toute Entreprise ou Soumissionnaire intéressé par la présente offre est prié de passer à la Mairie de Nkolmetet (Secrétariat Général) se procurer une copie du présent additif.

Nkolmetet, le 22 /10/2026
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- ✓ Préfet/NS/MBYO ;
- ✓ DDMAP/NS ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-NKMT ;
- ✓ DDDDLN&S ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives

